



La Fédération Syndicale Unitaire de Vendée

à  
Monsieur le Directeur Académique  
Directeur des Services Départementaux  
de l'Éducation Nationale

copie  
Membres du comité de suivi départemental

La Roche sur Yon, le lundi 7 octobre 2013

Objet : mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires

Monsieur le Directeur Académique,

Le 4 juin dernier, vous avez installé le comité de suivi départemental relatif à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. À cette occasion, vous vous êtes engagés à provoquer des réunions régulières de cette instance (dont une dans le mois suivant la rentrée scolaire) et à réfléchir à l'organisation de commissions de travail.

Par courrier en date du 16/09/2013, vous vous êtes adressés aux écoles et aux maires du département pour les informer que vous aviez fixé au 22 novembre prochain la date butoir pour vous retourner les horaires de chaque établissement scolaire. Cet échéancier, établi en l'absence de concertation, fait fi des réalités locales. Cela vient par ailleurs sensiblement alourdir l'emploi du temps déjà surchargé des enseignants et des agents territoriaux.

Six communes vendéennes sont entrées dans cette réforme à la rentrée 2013. Il nous semble important d'établir un premier bilan au vu des remontées du terrain et des problèmes qui sont posés, tant par les personnels territoriaux, enseignants et parents d'élèves.

Pour la FSU 85, cela permettrait de tirer tous les enseignements dans la concertation nécessaire à tous les niveaux.

Nous vous demandons par conséquent de réunir le comité départemental de suivi en ce début octobre, comme vous vous y étiez engagé.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez recevoir, Monsieur le Directeur Académique, l'expression de notre considération distinguée.

Albert DEAU,  
*Secrétaire départemental de la FSU*

Fédération Syndicale Unitaire de Vendée  
Cité des Forges - Bat. A - Esc. E - BP 01 - 85001 La Roche-sur-Yon Cedex  
Tel-Fax : 02.51.05.56.80 - Courriel : fsu85@fsu.fr